

## **Expéditeur**

CNSP / Service Système d'information Pêche (SIP) 40, avenue Louis Bougo BP 48, 56410 Étel cnsp-vms-ers@developpement-durable.gouv.fr Tél: +33 2 97 29 34 27 / Fax: +33 2 97 55 23 75

## **Destinataires**

Capitaine et armateur du navire DEVINER FIGURE CONSCIENCE ABC000542519 Balise n°123456 Copies à l'opérateur satellitaire SAT et au service SIP du CNSP.

## **Objet**

DEVINER FIGURE CONSCIENCE (ABC000542519): interruption en mer des émissions VMS

Étel, le 01/01/2021

## Bonjour,

Nous vous informons que le CNSP ne reçoit pas les positions de votre navire par le système de surveillance satellitaire des navires (VMS). La dernière position reçue date du 03/01/2022 à 12h53 UTC, latitude 45° 14' 10" N, longitude 003° 34' 08" W.

Veuillez contacter votre installateur ou votre opérateur satellitaire pour régler le problème.

Le CNSP vous informera de la reprise de réception des positions de votre navire.

Pour rappel, au terme de votre marée, votre navire ne sera pas autorisé à reprendre la mer tant que votre installation VMS ne sera pas en état de fonctionnement\*.

Le non-respect de ces obligations peut être sanctionné par une amende de 22 500€\*\*.

Salutations,

Le service SIP du CNSP (FMC français)

<sup>\*</sup> R(CE) 404/2011 - du 8 avril 2011 - Chapitre IV -Articles 25 & 26

<sup>\*\*</sup> Livre IX du code rural - Chapitre V - section 1 - article L 945 - 4 - § 13